

31 mars 2010

Rapport de la commission des finances chargée d'examiner la motion du 11 mars 2009 de MM. Grégoire Carasso, Gérard Deshusses, Christian Lopez Quirland, Thierry Piguet, M^{mes} Annina Pfund, Mary Pallante, Nicole Valiquer Grecuccio, Diana Duarte Rizzolio, Andrienne Soutter, Isabelle Brunier, Véronique Paris et Silvia Machado, renvoyée en commission le 31 mars 2009, intitulée: «Garantie de déficit à hauteur de 100 000 francs pour «U.ZN l'Usine a 20 ans».

Rapport de M^{me} Marie Chappuis.

La commission des finances s'est réunie le 1^{er} juillet 2009, sous la présidence de M^{me} Frédérique Perler-Isaaz, pour traiter cet objet. Les notes de séance ont été prises par M^{me} Paulina Castillo, que la rapporteuse remercie pour la qualité de son travail.

Rappel de la motion

Considérant:

- la qualité et l'originalité du projet U.ZN;
- le soutien que la Ville de Genève a toujours apporté aux activités de l'Usine;
- l'importance que revêtent les activités culturelles de l'Usine pour la population genevoise;
- que le financement du projet doit être assuré au plus vite,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'assurer une garantie de déficit à hauteur de 100 000 francs (cent mille) concernant la réalisation par l'Usine de son projet U.ZN.

Audition

Présentation de la motion

La commission des finances a procédé à l'audition des motionnaires, représentés par M. Grégoire Carasso. La motion M-854 propose d'octroyer une garantie de déficit à hauteur de 100 000 francs pour la manifestation «U.ZN l'Usine a 20 ans». Le motionnaire précise que cette motion a vu le jour au début du mois de mars, soit avant le dépôt, par le Conseil administratif, de la proposition PR-697.

Pour rappel, la proposition PR-697 visait à «allouer une subvention extraordinaire de 230 000 francs pour soutenir le projet «U.ZN» dans le cadre des 20 ans de l'association L'Usine». Cette proposition a été renvoyée en commission des arts et de la culture le 31 mars 2009 puis votée par le Conseil municipal en date du 13 mai 2009.

La motion M-854 avait été élaborée avant cette proposition PR-697. Le groupe socialiste avait entendu dire que le Conseil administratif voulait conditionner le soutien financier de la Ville à un engagement financier du Canton – en l'occurrence via le Département de l'instruction publique (DIP) – dans des proportions qui lui paraissaient indécentes. Cette motion a donc vu le jour, début mars, dans l'hypothèse où le DIP n'arriverait pas à avancer la somme demandée.

Entre-temps et comme expliqué ci-dessus, la proposition PR-697 a été déposée par le Conseil administratif et votée par le Conseil municipal. Son article 2, qui stipulait que l'octroi du crédit budgétaire de 230 000 francs était conditionné à une participation du Canton de Genève de 70 000 francs, a été supprimé suite à un amendement déposé en séance plénière.

Malgré le vote de la proposition PR-697, M. Grégoire Carasso souligne que le groupe socialiste n'entend pas retirer la motion M-854, en raison de nouvelles difficultés financières des organisateurs de l'événement des 20 ans de l'Usine. Le groupe socialiste propose l'audition du magistrat pour faire le point sur ce projet. M. Grégoire Carasso précise que si, le cas échéant, le magistrat considérerait qu'un soutien supplémentaire n'était pas nécessaire pour que la manifestation puisse avoir lieu, la motion pourrait alors être retirée par les motionnaires.

Questions des membres de la commission des finances

Un commissaire Vert confirme que la situation est bien différente de celle où la motion a été déposée. Il estime néanmoins que la problématique est quelque peu semblable à la situation initiale, puisque le financement pour boucler la manifestation n'est pas assuré, notamment en raison de la participation insuffisante du Canton. Il relève que la majorité de droite au Grand Conseil veut récupérer des compétences en matière de culture, mais que cette même majorité n'est jamais prête à financer des événements.

Il pense que le magistrat en charge de la culture ira dans ce sens, à savoir que la Ville a fait son effort et que c'est au Canton de faire de même. Il lui semblerait donc plus opportun d'auditionner un magistrat ou un service cantonal, voire l'Usine, pour savoir si le Canton va donner davantage d'argent.

Une commissaire d'A gauche toute! relève que, lors des différentes auditions qui ont eu lieu à la commission des arts et de la culture (CARTS) sur la proposi-

tion PR-697, les représentants de l'Usine ont affirmé qu'ils ne souhaitent pas d'autres subventions que celles de la Ville et de l'Etat, puisqu'ils étaient contre le subventionnement privé. Ils ont fait des recherches et ont souligné que, pour pouvoir obtenir d'autres financements, il fallait que le Conseil municipal donne un signe. Ce signe a été donné par le Conseil municipal qui a voté en faveur d'une subvention de 230 000 francs. Cela lui semble être un signe clair. La commissaire estime que, si la commission des finances revient avec une motion demandant une couverture de déficit de 100 000 francs, cela ferait deux signes! Les 230 000 francs votés lui semblent être un montant largement suffisant pour mettre en œuvre ladite manifestation. Elle souligne que la Ville n'en a pas fait autant pour l'événement sur Calvin, qui est pourtant beaucoup plus important et pour lequel les organisateurs se sont donné la peine de trouver d'autres subventions.

Elle termine en affirmant que cette motion revient à accorder une autorisation de déficit. Lorsque la motion M-854 a vu le jour, elle avait une raison d'exister, car le groupe socialiste n'avait pas la certitude que le budget de 230 000 francs serait voté. Il a été voté via la proposition PR-697. Cela lui semble suffisant. Elle ajoute enfin que, si la Ville accorde cette garantie de déficit, il n'y aura plus aucune raison pour que l'Etat ou qui que ce soit intervienne dans le financement de cet événement.

Un commissaire démocrate-chrétien acquiesce et ajoute qu'il trouve dommage que, dans un milieu qui aime à se dire alternatif, on ne veuille pas composer avec des ressources diverses.

Un commissaire de l'Union démocratique du centre confirme que la CARTS a reçu les représentants de l'Usine. Un budget a été présenté et voté par le Conseil municipal. A ses yeux, voter aujourd'hui ces 100 000 francs supplémentaires constitue un encouragement à dépenser n'importe quoi. Il craint que cela ne devienne une mauvaise habitude. Le commissaire précise qu'il a monté des festivals de grande envergure avec des vedettes, des musiciens et des acteurs. Or il n'a jamais dépassé ne serait-ce que d'un centime le budget prévu. Le commissaire demande que cette motion soit retirée.

Un commissaire libéral souligne que son groupe a été choqué d'entendre des organisateurs qu'ils ne feraient pas appel à des ressources autres que celles de la Ville. Ils sont finalement allés voir la Loterie romande, mais il y a là une attitude d'enfant gâté. Par ailleurs, le commissaire fait observer qu'il s'agit d'un projet avec une structure, mais sans contenu. Il n'y a aucune explication sur ce qui va être fait à l'intérieur de cette structure. Les libéraux aimeraient que, lorsque des personnes viennent demander un financement à la Ville, elles daignent au moins expliquer quel est leur message et comment elles entendent le faire passer. Concernant le risque et la sécurité, il estime que c'est à l'Etat qu'il incombe de se prononcer. Il souligne que le Conseil municipal a reçu simultanément les

demandes de financement pour les 500 ans de Calvin et les 20 ans de l'Usine, avec une demande de 100 000 francs pour le premier événement, et de 230 000 francs pour le second. Il lui semble qu'il y a un léger mélange des priorités entre l'importance relative des deux événements et le financement de la Ville de Genève. A ses yeux, si la commission des finances vote ces 100 000 francs supplémentaires, c'est faire preuve d'une injustice crasse par rapport à beaucoup d'autres projets pour lesquels la Ville n'est même pas entrée en matière alors que les gens étaient extrêmement motivés. Ici, c'est la corne d'abondance qui se déverse sur ce projet de l'Usine. Il termine son intervention en affirmant que les libéraux n'étaient déjà pas favorables à entrer en matière sur ce projet et qu'il sont encore moins enclins à voter une garantie de déficit de 100 000 francs.

Un commissaire radical ne comprend pas très bien ce que cette motion vient faire dans le giron du Conseil municipal. Il ne comprend pas davantage les allitérations du groupe socialiste, alors que le projet est en train de se faire.

M. Carasso, motionnaire, rappelle que cette motion a été déposée avant que le projet du Conseil administratif ne sorte. Sur le reste, il précise qu'il n'a même pas envie d'entrer en matière, car c'est un débat qui est aussi vieux que l'Usine.

La présidente met aux voix l'audition de M. Mugny par la commission des finances à la rentrée de septembre.

Cette proposition est refusée par 4 oui (2 UDC, 2 S), 6 non (1 AGT, 2 DC, 1 R, 2 L) et 3 abstentions (Ve).

Mise aux voix, la motion M-854 est refusée par 2 oui (S), 8 non (2 UDC, 2 L, 1 R, 2 DC, 1 AGT) et 3 abstentions (Ve).

La motion M-854 est refusée par la majorité des membres présents de la commission des finances.